

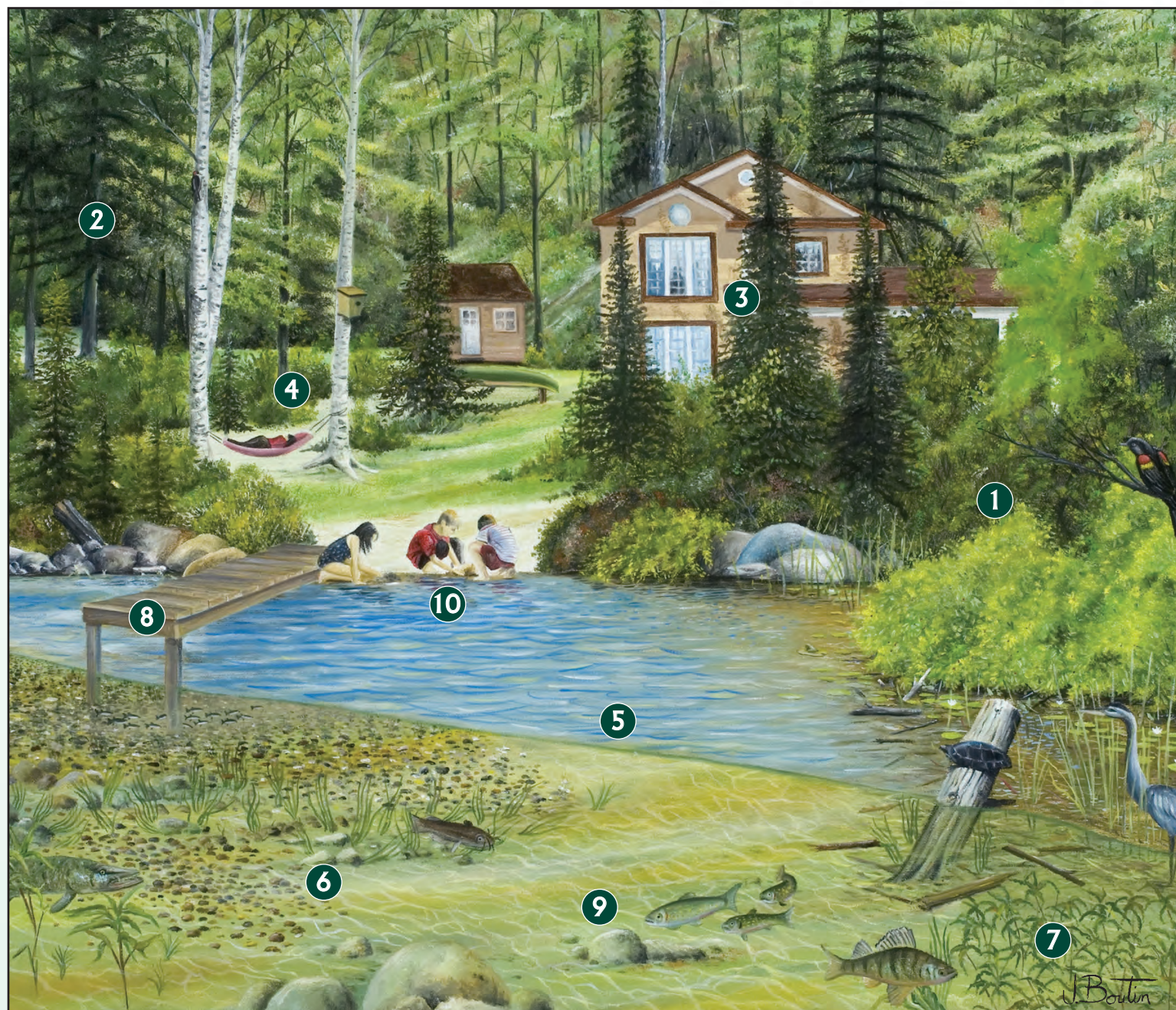


Vivre au bord de l'eau !



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada



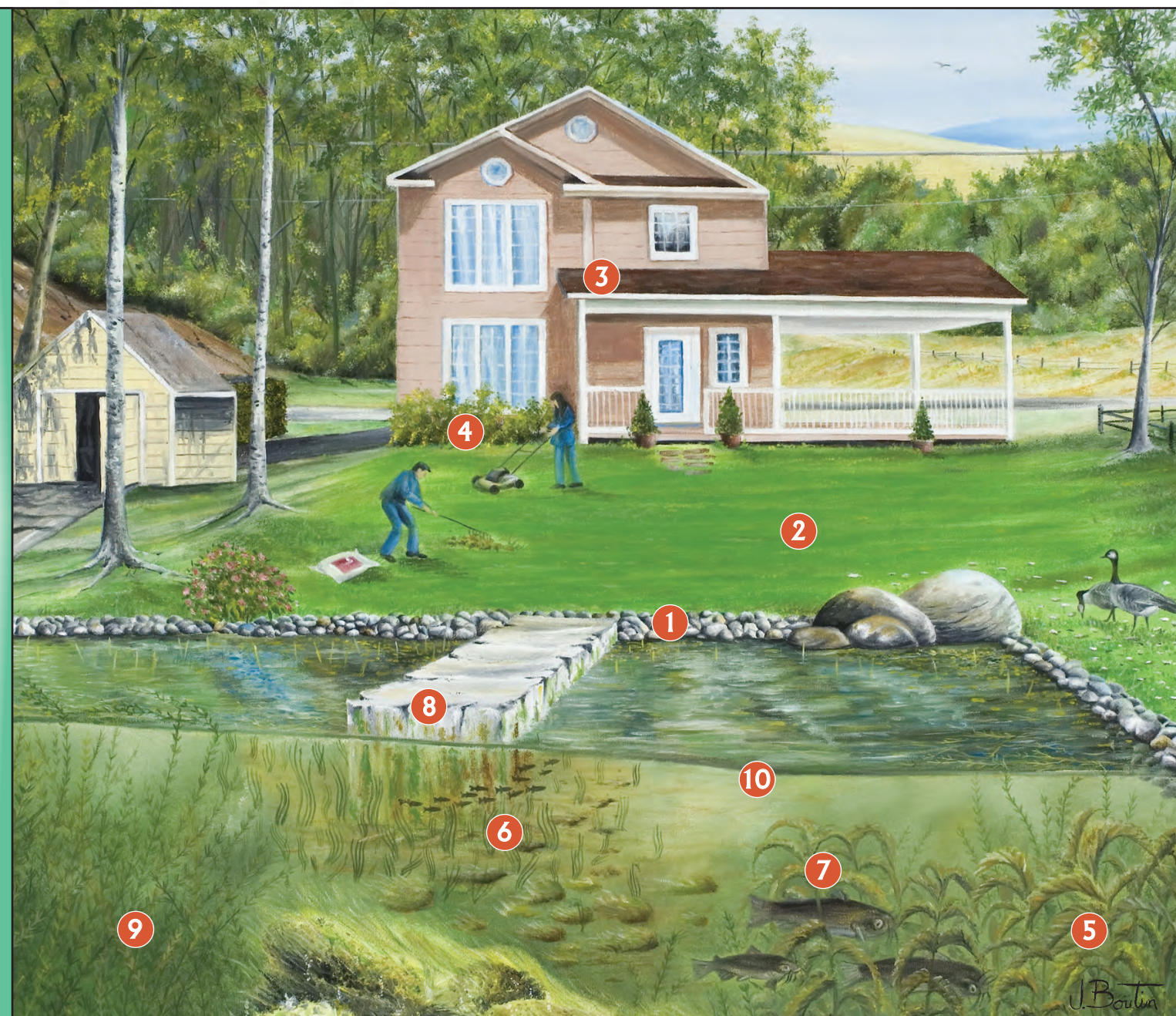
Bon aménagement

LA RIVE

1. La végétation riveraine est conservée, elle constitue des habitats fauniques importants et protège la rive contre l'érosion.
2. Plus de 50 % du couvert végétal est préservé ce qui ralentit la vitesse d'écoulement de l'eau vers le lac et maintient une climatisation naturelle de la propriété.
3. Un élagage modéré des arbres ouvre une fenêtre discrète qui donne une vue sur le lac et le paysage.
4. Un terrain naturel nécessite peu d'entretien et laisse plus de temps pour la détente... naturellement !

LE LITTORAL

5. Le littoral, la pouponnière du lac, est un habitat naturel productif avec une flore et une faune diversifiées.
6. Le fond de l'eau est un ensemble d'agrégats propices à la frai de certaines espèces de poissons.
7. Les herbiers aquatiques, formés d'une variété d'espèces, constituent un refuge, un garde-manger et un lieu de reproduction pour les poissons.
8. Un quai sur pilotis permet la libre circulation de l'eau et de la faune aquatique.
9. Un littoral en santé est celui qui conserve ses caractéristiques naturelles.
10. Une eau saine et de bonne qualité permet des usages récréatifs comme la baignade.



Mauvais aménagement

LA RIVE

1. La végétation riveraine a été remplacée par de la pelouse et des enrochements, les habitats fauniques sont disparus et la rive est exposée à l'érosion.
2. Le couvert végétal, réduit au gazon, ne permet plus de ralentir les eaux de ruissellement; sédiments fins et fertilisants s'accumulent dans le lac.
3. Privé de ses arbres, le paysage naturel cède la place aux façades des résidences et aux aménagements artificiels.
4. Un aménagement de type urbain est coûteux et nécessite beaucoup d'entretien; il reste moins de temps pour la détente et les loisirs.

LE LITTORAL

5. Les aménagements ont dégradé le littoral, la diversité biologique diminue au profit de quelques espèces de plantes aquatiques qui envahissent le lac.
6. Les plantes aquatiques surabondantes meurent et s'accumulent au fond; le fond naturel disparaît sous une couche de matière organique (vase).
7. La prolifération des plantes aquatiques réduit la quantité d'oxygène; les espèces sensibles disparaissent au profit d'espèces plus tolérantes.
8. Un quai fermé empêche la circulation de l'eau et de la faune, favorise les dépôts de sédiments et la prolifération des algues et des plantes aquatiques.
9. Un littoral dégradé entraîne un vieillissement prématuré du lac.
10. La qualité de l'eau et du fond se détériore et limite les usages récréatifs comme la baignade et la pêche sportive.

VIVRE AU BORD



Vivre au bord de l'eau est un privilège dont bénéficient de plus en plus de citoyens à la recherche de quiétude, d'espace et de contact avec la nature à l'état sauvage. La qualité de l'eau, la beauté des paysages, la possibilité de pêcher et le sentiment d'habiter un milieu naturel sain sont autant de raisons pour choisir un site où s'établir. Le défi qui se pose alors aux riverains est d'aménager leur propriété tout en préservant la santé de leur plan d'eau et de ses rives.

En effet, la présence humaine n'est pas sans effet sur les lacs et les cours d'eau. Trop souvent, les riverains s'installent avec des habitudes de vie urbaines qui peuvent entraîner la détérioration de nos plans d'eau. C'est donc davantage par méconnaissance que par mauvaise volonté que ceux-ci posent des actes qui nuisent à l'environnement. Les petits lacs densément peuplés sont particulièrement vulnérables et peuvent se dégrader rapidement jusqu'à devenir impropres aux activités aquatiques, comme la baignade. Si on n'y prend garde, nos agissements peuvent rompre l'équilibre naturel du plan d'eau et provoquer sa détérioration.

Parmi les pratiques nuisibles, mentionnons le déboisement excessif des propriétés et les aménagements de type urbain. La pelouse, les haies, les plates-bandes et les lampadaires remplacent la forêt. Pour faciliter le passage de la tondeuse, on nivelle et on remblaie à qui mieux mieux. On dépouille la rive de sa végétation pour y construire un mur de soutènement moins durable, moins stable et surtout moins efficace pour protéger la rive contre l'érosion. S'en suit le cortège de travaux et de traitements, engrais et pesticides, pour entretenir tous ces aménagements artificiels.

Au fil du temps, la plage d'origine s'est transformée, la rive s'est érodée et des arbres sont tombés sous l'action des vagues. Des sédiments fins et des fertilisants se sont accumulés dans l'eau et sur le fond ce qui favorise la croissance des plantes aquatiques qui envahissent le littoral. L'eau jadis claire et limpide devient trouble et douteuse. Certaines espèces de poissons sont disparues alors que les canards et les oies sèment leurs fientes sur votre pelouse. L'écosystème en équilibre a été remplacé par un terrain urbanisé.

Le littoral, TÉMOIN DE NOS AGISSEMENTS

Cette affiche compare deux approches pour aménager un terrain en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau. D'un côté, un aménagement qui s'intègre au paysage naturel et réduit les impacts négatifs sur le plan d'eau. De l'autre, des aménagements et des méthodes d'entretien qui peuvent avoir des impacts sévères sur la qualité du milieu aquatique. La cohabitation avec votre lac ou votre cours d'eau est possible en prenant les précautions qui se doivent. Le principe de précaution veut que l'on s'abstienne d'intervenir si on ne peut pas prévoir les impacts de nos actions sur l'environnement. Or, ces impacts sur la rive ne sont pas toujours visibles car c'est surtout dans l'eau qu'ils se manifestent.

MIEUX CONNAÎTRE

son MILIEU RIVERAIN

La rive

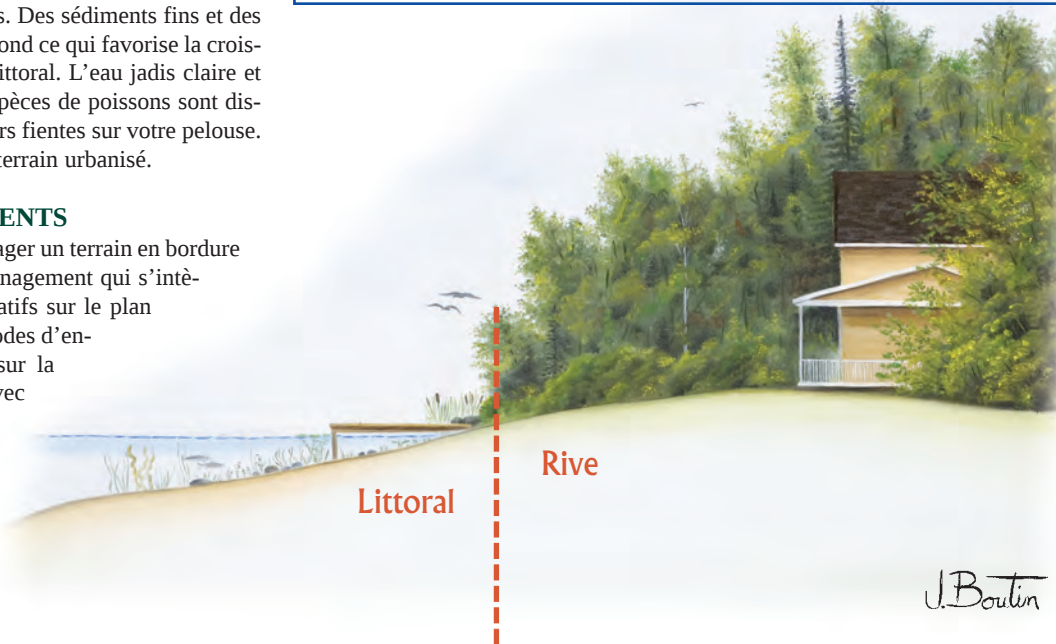
La rive est la bande de terrain bordant les lacs et les cours d'eau. Elle marque la transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique et débute là où se termine le littoral. Elle est caractérisée par la présence de végétation riveraine, arbres, arbustes et plantes herbacées, qui jouent un rôle crucial de protection du plan d'eau.

Le littoral

Le littoral est une bande qui s'étend de la rive vers le centre du lac ou du cours d'eau. Elle débute à la limite atteinte par les eaux lors de la crue. Ses eaux peu profondes pénétrées par la lumière du soleil permettent à la végétation aquatique de pousser. Les littoraux sont considérés comme les milieux les plus productifs de la planète, riches d'une flore et d'une faune très diversifiées. Insectes, mollusques, amphibiens et poissons trouvent abris, nourriture et sites de reproduction dans les herbiers, débris végétaux et rochers du littoral. En maintenant la rive à son état naturel, on protège du même coup le littoral, cette partie du lac qui grouille de vie et qui est considérée comme la pouponnière du lac.

UNE RIVE EN SANTÉ :

- Retient les sédiments et les éléments nutritifs avant qu'ils n'atteignent le plan d'eau. **Elle permet de conserver la qualité de l'eau et de pratiquer des activités aquatiques dans une eau saine.**
- Prévient l'érosion des berges. Les racines des plantes riveraines forment un treillis serré qui offre une résistance mécanique efficace contre l'érosion provoquée par les vagues et les glaces. **Une rive en santé est beaucoup plus efficace que les aménagements de protection comme les enrochements et les murets de bois ou de béton.**
- Fournit de l'ombre qui réduit le réchauffement de l'eau du littoral. **Une eau trop chaude favorise la croissance excessive des algues et fait fuir les espèces de poissons intolérantes à la chaleur.**
- Constitue un excellent habitat pour la faune et la flore ; **consacrez moins de temps et d'argent dans l'entretien paysager et investissez dans des guides d'identification et des jumelles afin de mieux connaître la nature que vous devez protéger !**



LE POISSON

et SON HABITAT



Certains poissons, comme l'omble de fontaine, ne vivent que dans les eaux froides et bien oxygénées. D'autres, tels le grand brochet et la perchaude, peuvent s'accommoder d'eaux plus chaudes. Enfin, la barbotte et certains menés sont tolérants aux eaux très chaudes et pauvres en oxygène ou même polluées. Ce sont d'ailleurs souvent les dernières espèces retrouvées dans un milieu fortement dégradé. Peu importe leur degré de tolérance, les poissons doivent tous combler leurs besoins vitaux, soit se reproduire, se nourrir et s'abriter. Les lacs et les cours d'eau en santé sont généralement pourvus d'habitats variés qui permettent à plusieurs espèces de poissons de cohabiter.

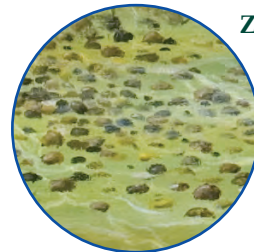


Herbier aquatique

La perchaude et le grand brochet fréquentent les herbiers aquatiques qui regorgent de petits poissons et d'insectes dont ils se nourrissent. Ils y pondent aussi des œufs qui se collent à la végétation. Pourquoi alors les brochets et les perchaudes sont-ils plus rares dans les plans d'eau envahis par la végétation? C'est qu'ils ont besoin d'une eau bien oxygénée et que la décomposition de grandes quantités de plantes aquatiques demande beaucoup d'oxygène, ce qui en laisse moins pour les poissons.

Zone sablonneuse

La barbotte aime se prélasser sur un lit de sable ou sur les fonds vaseux. Elle y creuse un nid peu profond et y pond ses œufs. Ce poisson n'est pas fine gueule et se nourrit sur le fond de tout ce qu'il peut trouver : vers, mollusques, débris, algues, insectes, etc.



Zone de gravier

L'omble de fontaine creuse son nid dans le gravier, y dépose ses œufs et les recouvre de gravier. Pour se développer, les œufs captent l'oxygène de l'eau qui circule à l'intérieur du gravier. Si le gravier est recouvert de sédiments fins, les œufs étouffent et meurent.

Abris de roches, abris de bois

Les roches et les débris de bois sont des abris idéaux pour les poissons qui veulent éviter de se faire manger. Ils servent d'habitat pour les insectes aquatiques qui font le régal de plusieurs espèces animales. Un quai sur pilotis peut également servir d'abri; regardez dessous, vous y verrez sûrement quelques poissons qui s'y cachent.



Votre rive est dénudée ? Laissez la nature suivre son cours et la végétation reprendra rapidement sa place. Les espèces indigènes les mieux adaptées s'y installeront à la condition qu'elles restent hors d'atteinte des lames de la tondeuse à gazon !

LA RIVE et LE LITTORAL :

ZONES PROTÉGÉES

Ces milieux sont essentiels à la santé d'un plan d'eau. C'est pourquoi ils sont protégés par des lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

De façon générale, le déboisement et les constructions en rive ne sont pas permis, de même que les murs de soutènement, le remblayage et le dragage dans le littoral. Les quais avec caissons de roches ou de béton sont également proscrits.

Informez-vous auprès de votre municipalité et des ministères concernés et assurez-vous d'avoir toutes les autorisations requises avant d'effectuer des travaux près de l'eau.

CONSULTEZ

AVANT D'AGIR !

Que ce soit pour aménager ou restaurer un coin de votre terrain, renseignez-vous avant d'agir. Plusieurs ministères fédéraux et provinciaux ainsi que des organismes de votre milieu produisent des publications pour vous aider lors de la planification de vos travaux. Ces guides de bonnes pratiques renseignent sur les méthodes et techniques pour réaliser votre projet sans endommager le milieu naturel. Renseignez-vous auprès de votre municipalité pour connaître les organismes de votre localité qui peuvent vous conseiller, que ce soit un organisme de bassin versant, une association de lac ou un groupe environnemental. La prévention reste le moyen le plus efficace d'éviter des dommages à votre lac ou à votre cours d'eau!

La production de cette affiche est une initiative du Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du haut-bassin de la rivière Saint-François (RAPPEL).

Chargé de projet et conseillère pour le RAPPEL

René Pelletier
Camille Rivard-Sirois

Illustrations

Jacques Boutin

Infographie

Patricia Leycuras

Le RAPPEL remercie Pêches et Océans Canada, région du Québec pour son soutien à la réalisation de cette affiche.

Demandes de renseignements

Pour obtenir une copie de cette affiche expédiez votre demande par courriel :

rappel@rappel.qc.ca

Site Internet : www.rappel.qc.ca

ou communiquez avec Pêches et Océans Canada :

Téléphone : (418) 775-0726

Courriel : habitat-qc@dfo-mpo.gc.ca

Pour tout renseignement sur la conservation et la protection de l'habitat du poisson

consultez le site Internet de Pêches et Océans Canada sous la rubrique

Infocentre :

www.dfo-mpo.gc.ca/canwaters-eauxcan

Also available in English

2^{ème} tirage, janvier 2007

